



SERVICES PARTAGÉS CANADA

MODIFICATION 002

Demande de propositions

pour l'OUTIL DE RAPPORTS DE L'ORDINATEUR CENTRAL

N° de l'invitation à se qualifier	21-94254	Date	Le 17 janvier 2022
N° de dossier GCdocs	S.o.	N° de référence du SEAOG	PW-21-00976954

La présente modification vise la diffusion des réponses du gouvernement du Canada aux questions des répondants potentiels. Toutes les modalités de la DP demeurent inchangées.



LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des soumissionnaires.

1. RÉPONSES DU CANADA AUX QUESTIONS DES RÉPONDANTS QUALIFIÉS

Question 1

Puisque la DP a été publiée peu avant la période des fêtes, nous demandons à SPC de prolonger de 10 jours ouvrables la date de clôture afin de permettre à nos ressources de présenter des réponses optimales.

Réponse du Canada à la question 1 :

Le Canada a pris connaissance de votre demande. On ne prévoit pas reporter la date pour le moment.

Question 2

En ce qui concerne l'exigence obligatoire O10, nous demandons que SPC la modifie pour inclure Windows ou Linux distribué. L'exigence relative à Linux telle qu'elle est énoncée limite considérablement les choix de SPC. La plupart des fournisseurs de planification de la capacité déchargent la préparation de rapports vers Windows ou Linux distribué afin de réduire la consommation de millions d'unités de service (MSU). Une couche de présentation de données basée sur Windows peut utiliser Oracle DB ou MS-SQL Server sur n'importe quelle plateforme prise en charge avec la capacité de connexion à ODBC sans exiger une consommation plus élevée de GCP et sans que le personnel de soutien doive apprendre un nouveau langage de programmation. La modification de cette exigence permettra à d'autres fournisseurs de soumissionner et procurera un avantage substantiel à l'État, car d'autres modèles qui utilisent Windows et/ou Linux distribué permettront une facilité d'utilisation par le personnel de SPC et des ministères partenaires et permettront une utilisation à un niveau hautement productif et réduira la consommation de MSU dans son ensemble.

Réponse du Canada à la question 2 :

L'exigence est que les outils de déclaration des données de données fonctionnent sur z/Linux ou z/OS. Le portage de la couche de présentation des données hors plateforme sur un serveur x86 Linux ou Windows ne répondra pas à cette exigence. L'exigence reste inchangée.

Question 3

La portée de l'exigence concerne-t-elle tous les organismes et les ministères pris en charge par SPC? Ou l'exigence concerne-t-elle uniquement un organisme ou ministère? Quels sont les organismes ou ministères visés par l'exigence?



Réponse du Canada à la question 3 :

La portée de cette mission concerne tous les ministères et organismes qui utilisent actuellement l'environnement de l'ordinateur central. Il n'est pas pertinent de connaître les ministères ou organismes précis.

Question 4

En ce qui concerne le processus de présentation des offres, devons-nous envoyer tous nos fichiers à cette adresse de courriel (pvrdcprojects-arfprojetscd@ssc-spc.gc.ca)? Ou est-ce que SPC exige des copies imprimées? Si oui, combien d'impressions/copies sont nécessaires?

Réponse du Canada à la question 4 :

Veillez consulter la Section 3.2, Présentation de soumissions par voie électronique, de la DP.